

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - IFRS

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE -ACTIF- :

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (ACTIF)	Notes	31-déc.-2013	31-déc-2012 Retraité	31-déc-2012 Publié
En MMAD				
Goodwill		32		
Immobilisations incorporelles	A.a	55	59	59
Immobilisations corporelles	A.b	19 823	16 970	15 012
Immeubles de placement	A.c	0,2	0,2	0,2
Titres mis en équivalence		462	422	422
Autres actifs financiers				
- Dont prêts et créances	A.d	35	30	30
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	A.d			
- Dont titres disponibles à la vente	A.d	36	36	36
Créances d'impôts sur les sociétés				
Impôts différés actifs	A.e	167		558
Autres débiteurs				
Total Actifs non courants		20 610	17 517	16 117
Autres actifs financiers				
- Dont instruments dérivés de couverture				
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat				
- Dont prêts et créances				
-Autres (Dérivés)				
Actifs non courants destinés à être cédés				
Stocks et en-cours	A.f	10 400	10 137	10 137
Créances clients	A.d	7 004	5 304	5 304
Autres débiteurs	A.d	5 190	4 354	4 354
Trésorerie et équivalent de trésorerie	A.g	232	195	195
Total Actifs courants		22 826	19 990	19 990
TOTAL ACTIF		43 437	37 508	36 107

II. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE -PASSIF- :

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (PASSIF)	Notes	31-déc-13	31-déc-2012 Retraité	31-déc-2012 Publié
En MMAD				
Capital	P.a	1 174	1 174	1 174
Primes d'émission et de fusion	P.a	685	685	685
Réserves	P.a	4 643	4 472	3 302
Résultat Net Part du Groupe		327	164	131
Ecart de conversion				
Capitaux propres (part du groupe)		6 175	6 495	5 030
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		6 175	6 495	5 030
Provisions	P.b	13	14	14
Avantages du personnel	P.c	481	552	686
Dettes financières				
- Dont dettes envers les établissements de crédit & autres institutions	P.d	10 607	8 622	8 622
Dettes d'impôts sur les sociétés				
Impôts différés passifs	A.e		70	
Autres créditeurs courants				
Total dettes non courantes		11 101	9 257	9 322
Provisions				
Dettes financières				
- Dont instruments de couverture				
- Dont dettes envers les établissements de crédit	P.e	12 547	11 763	11 763
-Autres (dérivés)		49	164	164
Dettes fournisseurs	P.d	13 242	9 470	9 470
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Autres créditeurs	P.d	322	358	358
Total dettes courantes		26 159	21 755	21 755
TOTAL PASSIF		43 437	37 508	36 107

III. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE en MMAD	Notes	31-déc.-13	31-déc.-12 Retraité	31-déc.-12 Publié
Chiffre d'affaires	R.a	49 224	55 038	55 038
Autres produits de l'activité	R.a	- 1 314	1 687	1 687
Transferts de charges	R.a	2 116	505	37
Produits des activités ordinaires		50 026	57 229	56 761
Achats et autres charges externes	R.b	48 912	55 154	55 154
Frais de personnel	R.c	400	413	408
Impôts et taxes	R.d	27	26	26
Dotations nettes d'exploitation	R.e	737	688	646
Autres produits et charges d'exploitation	R.d	8	18	18
Charges des activités ordinaires		50 084	56 299	56 252
Résultat d'exploitation courant		- 58	930	509
Cessions d'actifs	R.f	8	12	12
Charges de restructurations				
Cessions de filiales et participations				
Ecart d'acquisition négatifs				
Autres produits & charges d'exploitation non courants	R.g	- 6	- 121	- 121
Résultat d'exploitation		- 55	821	400
Coût de l'endettement net	R.h	- 688	- 713	- 713
Autres produits financiers	R.h	214	11	11
Autres charges financières	R.h	- 5	- 18	- 18
Résultat financier		- 480	- 719	- 719
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		- 535	102	- 319
Impôts sur les sociétés	R.i	- 126	- 139	- 139
Impôt différé	R.i	240	80	206
Résultat net des entreprises intégrées		- 422	43	- 251
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	R.j	95	120	120
Résultat net des activités poursuivies		- 327	164	- 131
Résultat net des activités abandonnées				
Résultat de l'ensemble consolidé		- 327	164	- 131
Intérêts minoritaires				
Résultat net - Part du Groupe		- 327	164	- 131
Résultat de base par action (En MAD)	R.k	- 28	14	- 11
Résultat dilué par action (En MAD)	R.k	- 28	14	- 11

IV. RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	31-déc.-13	31-déc.-12 Retraité	31-déc.-12 Publié
Résultat Net	- 327	164	- 131
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Réévaluation des immobilisations			
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	105	71	
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt			
Effet d'impôt	- 31	- 21	
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	73	50	-
Résultat Global	- 253	214	- 131
Dont part du groupe	- 253	214	- 131
Dont part des intérêts minoritaires	-	-	-

V. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE en MMAD	31-déc.-13	31-déc.-12 Retraité	31-déc.-12 Publié
Résultat avant impôts	- 535	102	- 319
Dotations nettes des provisions et pertes de valeur aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	719	601	559
Dotations nettes pour dépréciation des autres immobilisations			
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		41	36
Dotations nettes aux provisions	33		
Perte nette/gain net sur cessions des actifs corporels et incorporels	- 8	- 13	- 13
Gains/Pertes de change non réalisé			
Autres mouvements sur éléments non monétaires	- 117	- 44	- 44
Variations du BFR	833	- 6 084	- 6 084
Impôts différés			
Dividendes payés			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	925	- 5 396	- 5 864
Impôts sur les bénéfices payés	- 126	- 139	- 139
Flux net de trésorerie d'exploitation	799	- 5 535	- 6 003
Acquisitions de filiales et participations (net de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis)	- 35		
Cessions de filiales et participation (net de trésorerie et équivalents de trésorerie cédés)			
Acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	- 2 422	- 808	- 340
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	17	17
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente			
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente			
Acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Produits de cession des actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Augmentation/Diminution nette des autres actifs financiers	- 6	- 0,3	- 0
Dividendes reçus (des sociétés MEE)	102	83	83
Flux net de trésorerie d'investissement	- 2 352	- 708	- 240
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital			
Emissions de nouveaux emprunts	2 309	5 157	5 157
Remboursements d'emprunts longs terme	- 1 502	- 674	- 674
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement			
Diminution/augmentation nette des prêts		0,5	0,5
Actions Propres			
Flux net de trésorerie de financement	807	4 484	4 484
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	- 746	- 1 759	- 1 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	- 11 568	- 9 808	- 9 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	- 12 314	- 11 568	- 11 568

VI. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves	Prime d'émission	Résultat	Capitaux Propres
Soldes au 1er janvier 2012	1 174	2 828	685	473	5 161
Soldes au 1er janvier 2012 retraités	1 174	3 949	685	473	6 281
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		50			50
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2011		473		(473)	
Résultat de l'exercice				164	164
Ecart de conversion					
Variations du périmètre					
Autres variations		(0,2)			(0,2)
Soldes au 31 Décembre 2012 retraités	1 174	4 472	685	164	6 495
Soldes au 1er janvier 2013	1 174	3 302	685	(131)	5 030
Soldes au 1er janvier 2013 retraités	1 174	4 472	685	164	6 495
Changement de méthodes comptables, erreurs		(28)			(28)
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		36			36
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2012		164		(164)	
Résultat de l'exercice				(327)	(327)
Ecart de conversion					
Variations du périmètre					
Autres		(1)			(1)
Soldes au 31 Décembre 2013	1 174	4 643	685	(327)	6 175

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Le Groupe SAMIR intervient principalement dans le secteur de l'industrie de raffinage. La modernisation des installations de production (projet d'hydrocracker) a permis au groupe de produire des produits respectueux de l'environnement et conformes aux standards internationaux.

Le Groupe opère également dans le stockage, le transport, l'emballage et la distribution des produits pétroliers et ce via ses participations dans les sociétés ci-après :

- SALAM GAZ,
- SOMAS,
- AFRICBITUMES,
- SDCC,
- JPS,
- TSPP.

A travers sa filiale ACAFE, la SAMIR assure également des formations dans les domaines suivants :

- Métiers du Raffinage,
- Management et communication,
- L'énergie,
- ...

Au cours de l'année 2010, la société a obtenu les certifications suivantes :
Certifications ISO 9001, ISO 14 001, OHSAS 18001.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Entrée dans le secteur de la distribution dans un contexte marqué par un marché local sous tension et un resserrement des marges de raffinage.

- Le secteur du raffinage dans la zone Méditerranée a connu une crise inédite en 2013 à cause notamment du ralentissement de la demande et des surcapacités. Les marges de raffinage de référence ont perdu plus de 2 USD/bbl pour atteindre des plus bas historiques.
- Les résultats du Groupe SAMIR ont été affectés par la crise structurelle du secteur.
- Maintien de la demande nationale à 11 millions de tonnes et intensification des importations de produits finis par les distributeurs (+20%) dans un marché marqué par l'instauration de l'indexation et le début de la décompensation des produits finis.
- Démarrage effectif des activités de la distribution de la filiale SDCC ; plusieurs stations déjà en service en plus des transactions B2B.
- L'acquisition de 60% de la société JORF PETROLEUM STORAGE (JPS) spécialisée dans le stockage des produits pétroliers.
- Mise en place de nouveaux partenariats avec des banques et compagnies pétrolières qui ont permis de lever des fonds sur le marché international.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

Conformément aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité du 26-05-2005 et celles de la circulaire Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, les comptes consolidés du Groupe SAMIR sont préparés selon les normes comptables internationales adoptées par l'union européenne au 31 Décembre 2013.

Les comptes consolidés ont fait l'objet de diligences d'audit par les commissaires aux comptes et sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

Les principales normes entées en vigueur en 2013 sont présentées ci-après :

- La norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » applicable de manière rétrospective à compter du 1er janvier 2013 conduit notamment à la comptabilisation de la position nette au titre des engagements sociaux (engagement net des actifs) au bilan, à la suppression de la méthode du corridor utilisée jusqu'alors par le Groupe, à la suppression de l'amortissement du coût des services passés et à l'obligation d'évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur une base normative (via le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette).
- L'application des normes sur la consolidation IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Information sur les participations dans d'autres entités », IAS 27 révisée « États financiers séparés » et IAS 28 révisée « Entreprises associées et joint-ventures ».
- L'application de la norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » et de la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers ».

1- METHODES DE CONSOLIDATION

- **Intégration globale :**

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages économiques de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles la SAMIR détient plus de 50% des droits de vote. L'appréciation de l'existence du contrôle tient compte des droits de vote potentiels et des options de conversions pouvant être exercées. Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les comptes consolidés.

- **Mise en équivalence :**

Les titres des sociétés dans lesquelles SAMIR exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque SAMIR détient entre 20 et 50 % des droits de vote.

2- REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au delà du délai de 12 mois tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

2. 1. Ecart d'acquisition positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle SAMIR exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

2. 2. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition. Dans la mesure où tout ou partie de l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et dépenses futures attendues à la date d'acquisition, celui-ci est comptabilisé en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces pertes ou ces dépenses sont générées.

3- CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

4- IMMOBILISATIONS

4.1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles de SAMIR (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilités. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité
Logiciels	5 ans

Les immobilisations incorporelles du projet UPGRADE sont amorties sur 25 ans.

4.2. Immobilisations corporelles

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans le cadre de la mise en place de la norme IAS 16, le groupe a revu la liste des composants des installations techniques, matériel et outillages et leur durée d'utilité (Entre 10 et 50 ans). L'application de ces principes a conduit au recalcul des amortissements depuis l'origine en utilisant les nouvelles durées d'utilité.

Durées d'utilités retenues par catégories d'immobilisation corporelles :



Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions et leurs composants.	10 à 50 ans (voir modèle ci-dessous)
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	10 à 30 ans
Matériel de transport.	4 à 5 ans
Matériel informatique.	5 ans
Les terrains ne sont pas amortis.	

Concernant les constructions, les durées d'utilité ci-après ont été utilisées :

Composants	Famille1		Famille2		Famille3		Famille4		Famille5		Famille6		Famille7	
	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité
Gros œuvre/charpente métallique	50%	50ans	50%	50ans	70%	50ans	63%	25ans	65%	33ans	100%	40ans		
Étanchéité, toiture et autres	25%	10ans	23%	10ans	18%	10ans	10%	10ans	10%	10ans				
Agencement et aménagement	8%	15ans	12%	15ans	5%	15ans	15%	15ans	15%	15ans			100%	20ans
Installations techniques fixes	10%	25ans	12%	25ans	2%	25ans	4%	20ans	2%	20ans				
Menuiserie intérieure & extérieure	7%	15ans	3%	15ans	5%	15ans	8%	15ans	8%	15ans				
Familles	Constructions en dur <R+2		Construction en dur <R+2		Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)		Bâtiment industriel - construction légère-structure métallique		Bâtiment industriel - construction lourde-structure métallique		Bâtiment en copropriété		Aménagements extérieurs/terrains non construits	

Les installations techniques et les constructions du projet UPGRADE ont été décomposées sur la base d'un rapport préparé conjointement par les services techniques de la société et un expert indépendant.

Les durées d'utilité retenues pour le projet sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants	6 à 50 ans

Ces durées d'utilité sont les mêmes retenues dans le cadre des états financiers sociaux de la société.

La base amortissable doit être diminuée de la valeur résiduelle si cette dernière est significative.

À partir de la date de leur mise en service, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes sur leur durée d'utilité.

4.3. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (qui nécessite un cycle de production ou d'acquisition long), sont incorporés dans le coût de cet actif. L'incorporation des coûts d'emprunts est devenue obligatoire à compter de janvier 2009.

Les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

4.4. Contrat de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

4.5. Autres immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, sont inscrits à leur juste valeur (si cette dernière peut être déterminée d'une manière fiable). Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice « Recyclage ».

Les titres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable sont comptabilisés au coût.

5- DEPRECIATION D'ACTIFS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

6- STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les pièces de rechange principales et le stock de sécurité sont reclassés en immobilisations corporelles.

Ces pièces sont traitées selon les dispositions de la norme IAS 16.

7- PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe SAMIR a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Au titre des risques environnementaux auxquels fait face SAMIR compte tenu des obligations comprises dans les textes légaux et réglementaires sur la protection de l'environnement au Maroc, une provision est comptabilisée s'il est probable que la société soit appelée à engager des dépenses dans ce sens. Même en l'absence d'une obligation juridique, le fait d'afficher publiquement une politique de préservation de l'environnement crée pour l'entreprise une obligation implicite qui devrait faire l'objet d'une provision si une sortie de ressources est probable.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

8- ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

SAMIR offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire et d'autres avantages dont essentiellement les indemnités de fin de carrière et l'assurance maladie postérieurement à l'emploi.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, SAMIR n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs, la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, SAMIR évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, table de mortalité et taux d'actualisation.

Cette obligation, estimée par un expert actuariel, est constatée au bilan dans la rubrique avantage du personnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 décembre 2013 sont présentées ci-après :

Hypothèses retenues	
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages post emploi	
Taux d'augmentation salariale	3%
Taux moyen de Charges sociales	15%
Taux d'actualisation	5.70%
Table de mortalité	TG CIMR
Taux de rotation	Néant
Taux de revalorisation des IDR	1.50%.
Assurance maladie	
Taux d'actualisation	5.70%
Taux d'inflation médicale	4%
Frais de gestion	39%
Limite de couverture	Illimité
Réversibilité	Avec réversibilité
Taux de remboursement	76%
Part patronale	83%
Taux de rotation	Non pris en compte
Invalidité	Non pris en compte

9- IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.



10- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de SAMIR lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. A l'entrée, l'instrument est enregistré à son coût augmenté des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres.

Les actions propres viennent en déduction des capitaux propres.

Les créances commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative. En cas de risque avéré sur les créances commerciales, le taux de provisionnement retenu doit être justifié par une balance âgée. Les provisions générales ne sont pas autorisées. Les autres prêts et créances sont reconnus initialement à leur juste valeur calculée au taux de marché. Si le prêt est émis à des conditions hors marché, la différence entre sa juste valeur et sa valeur émise impacte le résultat. Les prêts sont enregistrés au coût amorti. En cas de dégradation significative du crédit, le titre est provisionné sur la base des flux de cash estimés. Les passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. L'instrument est enregistré à son coût (juste valeur de ce qui est reçu) diminué des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction. Les dettes commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative. Les opérations non dénouées à la clôture et faisant l'objet d'une couverture sont retraitées selon les normes IFRS. La juste valeur du cours à terme est obtenue via la formule ci-après :

Cours à Terme = Cours spot*(1+ (Taux DH - Taux USD)*Nbr.Jours/360)

Gestion du risque de change

De par la nature de son activité, la société est exposée au risque de change essentiellement sur les importations du brut et des produits pétroliers importés ainsi que sur l'exportation des produits finis. La société est également exposée sur ses opérations de financement et d'investissement auprès de partenaires étrangers. Pour remédier à ce risque la SAMIR recourt à plusieurs techniques :

- Achat et vente à terme de devises sur le marché de gré à gré,
- Les options de change (call, put, collar,...),
- La technique de l'avance en devise,
-

A compter du 1er janvier 2011, la société a mise en place une stratégie de couverture du risque de change qui consiste à lier les achats et ventes des produits pétroliers. Cette stratégie a permis une quasi-neutralisation de l'impact du risque de change sur la société.

Gestion du risque matières

Pour gérer les risques liés aux matières premières surtout le brut et les feedstocks, la société a conclu des contrats à terme avec ses principaux fournisseurs et envisage de mettre en place un modèle de hedging adéquat.

11. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

11.1. Chiffre d'affaires

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être estimé d'une façon fiable. Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes. Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

11.2. Dépréciation d'actifs

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe SAMIR. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2013.

11.3. Résultat de la gestion des autres actifs

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué de plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

11.4. Tableau des flux de trésorerie

Il présente d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

12. CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen des actions ordinaires en circulation au 31 Décembre 2013 est de l'ordre de 11.737.603.

L'exercice 2013 n'a connu aucune opération sur les actions propres SAMIR. A la fin du programme, la société détient 158 141 de ses propres actions pour une valeur brute de 89 million de DHS.

Le résultat net dilué par action est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les titres autocontrôlés.

Aucun effet dilution n'a été identifié au cours de l'exercice 2013.

13. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ET CORRECTIONS D'ERREURS

13.1 Avantage du personnel

En Janvier 2013, l'application de la norme IAS 19 révisée en Juin 2011 devient obligatoire.

Les principaux changements se répercutant sur les états financiers consolidés SAMIR sont les suivantes:

- Utilisation de tables de mortalité prospectives,
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels dans les autres éléments du résultat global (OCI).

Ce changement de méthode est comptabilisé de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8.

Eléments	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Engagement net	589	552	481
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	589	552	481

Eléments	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Provisions à l'ouverture de l'exercice	643	589	552
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	36	45	44
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-10	-10	-10
Variation de périmètre	0	0	0
Regroupement d'entreprise (seulement si significatif)	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
OCI (première application IAS 19 R)	-80	-71	-105
Provisions à la clôture de l'exercice	589	552	481

13.2. Immobilisation corporelles

Au cours de 2013, la société a revu le traitement comptable des transferts de charges des projets UPGRADE et TOP4. En effet, les transferts intervenus avant la réception mécanique sont rattachés aux immobilisations corporelles alors que ceux comptabilisés après la réception mécanique sont considérés comme des charges.

Les montants concernés par ce changement sont les suivants :

- Upgrade : 1.253 million DHS,
- TOP4 : 820 million DHS.

Le retraitement a été fait d'une manière rétrospective selon les dispositions de la norme IAS 8.

14. AUTRES INFORMATIONS

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

NOTE 4- DESCRIPTION DES PRINCIPALES OPTIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE

Certaines normes IAS/IFRS proposent des options de traitement comptable. Les choix retenus par le groupe sont les suivants :

IAS 1- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS :

Le groupe a décidé de présenter son compte de résultat par nature. Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants. Le tableau des flux de trésorerie est présenté suivant la méthode indirecte.

IAS 2-STOCKS :

Le stock de matières premières est valorisé par type de pétrole brut suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Le stock de produits finis importés est valorisé par type de produit suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires, taxes parafiscales.)

Les produits semi-finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%.

L'essence fuel est valorisée sur la base de la moyenne pondérée des coûts de production des produits issus de son traitement (rendements).

Le Slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel -oil diminué d'une décote de 61%.

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du «coût moyen pondéré», sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

IAS 12- IMPÔTS

Le Groupe SAMIR comptabilise :

- **L'impôt exigible :**

L'impôt exigible est le montant attendu devant être payé à (ou récupéré de) l'administration fiscale.

- **L'impôt différé :**

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou à la situation nette de la période suite aux différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et passifs.

IAS 16-IMMOBILISATIONS CORPORELLES, IAS 38-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, IAS 40-IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Ces immobilisations sont évaluées au coût amorti.

IAS 20-SUBVENTIONS :

Les subventions sont comptabilisées au passif et reprise en fonction de la durée d'utilité de l'actif y afférent.

NOTE 5- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par Intégration Globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient le contrôle conjoint ou une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ne sont pas consolidées et sont comptabilisées dans la rubrique «titres disponible à la vente ».

Le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2013 se présente comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital en MMAD	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de Consolidation
SAMIR SA	1 190	100%	100%	IG
TSPP	10	99%	99%	IG
SDCC	57	99%	99%	IG
ACAFE	2	99%	99%	IG
SALAM GAZ	150	50%	50%	MEE
SOMAS	60	38.46%	38.46%	MEE
AFRICBITUMES	10	50%	50%	MEE
JPS	11	60%	60%	MEE

MEE : Mise En Equivalence IG : Intégration globale

Bilans simplifiés des sociétés mises en équivalence (Comptes sociaux) au 31 Décembre 2013 :

Société		SOMAS	
		En MMAD	
ACTIF		PASSIF	
Actif Immobilisé	500	Capitaux propres et assimilés	294
Actif Circulant	172	Dettes et autres passifs à long terme	265
Trésorerie	2	Dettes et autres passifs à court terme	116
TOTAL	675	TOTAL	675

Société		SALAM GAZ	
		En MMAD	
ACTIF		PASSIF	
Actif Immobilisé	425	Capitaux propres et assimilés	491
Actif Circulant	2 923	Dettes et autres passifs à long terme	346
Trésorerie	167	Dettes et autres passifs à court terme	2 678
TOTAL	3 515	TOTAL	3 515

Société		AFRICBITUMES	
		En MMAD	
ACTIF		PASSIF	
Actif Immobilisé	0.1	Capitaux propres et assimilés	31
Actif Circulant	59	Dettes et autres passifs à long terme	
Trésorerie	65	Dettes et autres passifs à court terme	94
TOTAL	125	TOTAL	125

Société		JPS	
		En MMAD	
ACTIF		PASSIF	
Actif Immobilisé	164	Capitaux propres et assimilés	10
Actif Circulant	8	Dettes et autres passifs à long terme	163
Trésorerie	1	Dettes et autres passifs à court terme	
TOTAL	173	TOTAL	173

Éléments clés du compte de produits et de charges au 31.12.2013 :

Société	En MMAD			
	SOMAS	SALAM GAZ	AFRICBITUMES	JPS
Eléments				
Chiffre d'affaires	185	5 314		82
Résultat d'exploitation	100	200		1
Résultat financier	1	13		0.1
Résultat non courant	0.1	5		
Résultat Net	69	148		-1

Les sociétés exclues du périmètre de consolidation et les raisons de leurs exclusions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

31.12.2013	
Sociétés exclues du périmètre de consolidation	
Sociétés	Raison d'exclusion
GUIGUES	En liquidation judiciaire
LUBNA	En liquidation judiciaire

NOTE 6- COMPTE DE RESULTAT

R.a- PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

- **Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante:

Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation
Ventes locales	39 245	46 817	-16%
Exportations	9 979	8 221	21%
Chiffre d'affaires (MMAD)	49 224	55 038	-11%
Ventes locales/chiffre d'affaires	80%	85%	
Exportations / chiffre d'affaires	20%	15%	

Le chiffre d'affaire du Groupe SAMIR a baissé de 11%, passant de 55 038 millions de DH en 2012 à 49 224 millions de DH en 2013.



Pour la répartition géographique, la majorité du chiffre d'affaires du groupe est réalisée sur le marché local avec 80% du chiffre d'affaire global de l'année 2013 contre 20% pour le marché étranger.

• **Autres produits de l'activité :**

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Autres produits de l'activité	-1 314	1 687	<100%

• **Transferts de charges :**

Les transferts de charges comptabilisés en 2013 sont relatifs aux projets Merox et VDU3. Ceux enregistrés en 2012 concernent le projet TOP4.

R.b - ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Achats de marchandise et autres charges externes	1 108	2 817	-61%
Achat de matières premières	47 804	52 337	-9%
Total Achats et autres charges externes	48 912	55 154	-11%

La situation des redevances restant à payer au titre des contrats de location financière (leasing) est la suivante au 31.12.2013 :

En MMAD			
Eléments	Échéances		
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel de transport	12	25	
Construction	86	430	7
Installation technique, matériels et outillages	117	585	104

R.c- FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS :

• **Frais de personnel :**

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Salaires et charges sociales	366	378	-3%
Dotations nettes avantage du personnel	34	35	-1%
Frais de Personnel	400	413	-3%

• **Effectif :**

En MMAD		
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12
Effectif	1 073	1 279

R.d- IMPOTS & TAXES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Impôts et taxes	27	26	3%
Autres produits et charges d'exploitation	8	18	-56%

R.e- DOTATIONS NETTES D'EXPLOITATION :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Dotations nettes d'exploitation	737	688	7%

R.f- CESSION D'ACTIFS

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Produits des cessions d'immobilisations	10	16	- 37%
VNA des immobilisations cédées	2	4	- 46%
Cessions d'actifs	8	12	- 34%

R.g- AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 6	121	- 95%

R.h- RESULTAT FINANCIER

Le détail du coût de l'endettement net est le suivant :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Intérêts et autres produits financiers	66	45	45
Intérêts et autres charges financières	-754	-758	-1
Coût de l'endettement net	-688	-713	-3

Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Gains de change	31	11	>100%
Produits sur instruments financiers	183	-	-
Autres produits financiers	214	11	>100%

Les autres charges financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation en %
Pertes de change	-5	-18	-70
Résultat sur les instruments financiers	-	-	-
Autres charges financières	-	-	-
Autres charges financières	-5	-18	-70

R.i- IMPOTS SUR LES RESULTATS ET PREUVES D'IMPOT :

• **Impôt sur les résultats :**

Les impôts sur les bénéfices exigibles et différés sont détaillés dans le tableau ci-après :

En MMAD		
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12
IS exigibles	-126	-139
Impôts différés	240	80
Charge nette d'impôt	113	-59

• **Preuve d'impôt :**

En MMAD			
Eléments	31-déc.-13	31-déc.-12	
Résultat avant impôt	- 535	102	
Impôt théorique	160	- 31	
Excédent CM/IS	24	- 29	
Autres	23	1	
Total	113	- 59	
Charge d'impôt comptabilisée	113	- 59	

R.j-TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La mise en équivalence de SOMAS, SALAM GAZ et d'AFRICBITUMES a donné lieu aux impacts suivants au 31 décembre 2013 en MMAD:

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Quote part dans le résultat	Quote part dans les réserves (*)	Montant des titres mis en équivalence	Dividendes versés à SAMIR
SOMAS	38,46%	38,46%	19	76	95	27
SALAM GAZ	50%	50%	75	242	317	75
AFRICBITUMES	50%	50%	0,7	15	16	-
JPS	60%	60%	-	-	35	-
Total	-	-	95	332	462	102

R.k- RESULTAT PAR ACTION :

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte des actions propres achetées et vendues par la société. L'exercice 2013 n'a connu aucune opération de cession ou d'achat d'actions. Aucune dilution n'a été constatée au cours de l'exercice 2013.

NOTE 7: BILAN

A.a. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

• **Valeurs Brutes :**

En MMAD					
Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	Clôture
Immo R&D	66				66
Brevets, marques,...	244	0,2			244
Autres immos incorp		1			1
Total	309	1	-	-	311

• **Cumul amortissement :**

En MMAD				
Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Clôture
Immo R&D	66			66
Brevets, marques,...	184	6		190
Autres immos incorp	-			-
Total	250	6	-	256

• **Valeurs nettes :**

En MMAD			
Nature	Ouverture		Clôture
Immo R&D	-		-
Brevets, marques,...	59		54
Autres immos incorp	0		1
Total	59	-	55

A.b. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

• Valeurs Brutes :

Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	En MMAD	
						Clôture
Terrains	442	12	0,1			454
Constructions	4 210	494		343		5 047
Inst tech,mat et out	15 060	2 908		1 077		19 045
Matériel de transport(*)	99	2	6		1	96
Mob, mat bureau&aménag	156	7			3	166
Autres immo corpo	8				2	10
Immos corpo en cours	1 732	111		-	1 505	338
Total	21 707	3 533	6	-	79	25 156

• Cumul amortissement :

Nature	Ouverture	Dotations de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	En MMAD	
					Clôture
Terrains					454
Constructions	886	93			979
Installat. tech,mat et out	3 659	485			4 144
Matériel de transport	61	10		1	70
Mob, mat bureau et aménag	124	8			132
Autres immo corporelles	7	0,4			8
Immos corporelles en cours					
Total	4 737	597	1	1	5 333

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	Amortissements	En MMAD	
			31.12.2012	31.12.2012
Terrains			442	454
Constructions			3 324	4 068
Installat. tech,mat et out			11 402	14 901
Matériel de transport			38	26
Mob, mat bureau et aménag			32	34
Autres immo corporelles			1	2
Immos corporelles en cours			1 732	338
Total			16 970	19 823

Les immobilisations corporelles incluent du matériel de transport en location financière :

Immobilisations	31.12.2013			En MMAD	
	Brut	Amortissements	Net	31.12.2012	Net
Matériel de transport	54	29	24		36
Construction	488	7	482		
Installation technique MO	691	14	677		
Total	1 233	49	1 183		36

A.c- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

La juste valeur des immeubles de placement à fin décembre 2013 est de 10 MMAD. L'évaluation est effectuée par un expert indépendant.

A.d- CREANCES COURANTES ET NON COURANTES :

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	36	7	11	18
Autres titres immobilisés	0,2			0,2
Prêts immobilisés	18	7	10	1
Autres créances financières	17			17
Actifs disponibles à la vente	36			
COURANTES	12 193	12 193	0	0
Fournisseurs débiteurs, avances & comptes	501	501		
Clients et comptes rattachés	7 004	7 004		
Personnel	5	5		
Etat	4 120	4 120		
Compte d'associés	-	-		
Autres débiteurs	301	301		
Comptes de régularisation-actif	264	264		

• Actifs disponibles à la vente :

Les titres disponibles à la vente incluent les titres non consolidés suivants :

Titres	31.12.2013			En MMAD	
	Brut	Provision (*)	Net	31.12.2012	Net
EIE GUIGUES	1	1			
LUBNA	1	1			
ADM	20		20	20	20
OSPREC SA	1		1	1	1
PSI ENGINEERING	0,4		0,4	0,4	0,4
DITEMA MAROC	15		15	15	15
TOTAL	37	2	36		36

Ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif et leur juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable. Par conséquent, ils sont comptabilisés au coût selon les dispositions de la norme IAS 39.

(*) : Les provisions relatives aux titres GUIGUES et LUBNA remontent respectivement à 2004 et à 2003.

Les créances client et autres débiteurs ont fait l'objet des provisions ci-après :

Créances -Provisions-	En MMAD	
	31.12.2013	31.12.2012
Clients et comptes rattachés	51	51
Personnel	12	12
Autres débiteurs	230	230
Total	294	294

A.e- IMPOTS DIFFERES

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Eléments	En MMAD	
	31.12.2013	31.12.2012
Impôt différé actif	1 755	1 497
Impôt différé passif	1 588	1 567
Solde	167	-70
Nature	IDA	IDP
IDA : Impôts différés actifs – IDP : Impôts différés passifs		

A.f- STOCKS ET ENCOURS

Valeur Nette des Stocks	En MMAD	
	31.12.2013	31.12.2012
Marchandises	24	0
Matières et fournitures consommables	4 627	3 033
Produits en cours	4 803	6 341
Produits finis	947	763
Total	10 400	10 137

Les stocks ont fait l'objet des provisions ci-après :

Provisions sur Stocks	En MMAD	
	31.12.2013	31.12.2012
Matières et fournitures consommables	16	17
Produits finis	50	93
Produits semi finis	149	87
Total	216	197

A.g- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

Eléments	En MMAD	
	31.12.2013	31.12.2012
Trésorerie et équivalent de trésorerie	232	195

P.a- CAPITAUX PROPRES

• Capital et réserves

Le capital de la SAMIR est composé de 11.899.665 actions d'une valeur nominale de 100 DH, toutes de même catégorie.

La prime de fusion résulte de la fusion de la SAMIR et la SCP (société chérifienne de pétrole).

Afin de soutenir son action en bourse, la société a initié plusieurs programmes de rachat d'actions propres. Au 31 décembre 2013, la société détient 158.141 actions achetées au cours du dernier programme clôturé en juillet 2012.

En norme IFRS les actions propres sont à déduire des capitaux propres. Les gains et les pertes résultant de la cession des actions propres sont comptabilisés en réserves consolidées et n'impactent pas le compte de résultat.

Concernant les réserves consolidées, elles sont constituées essentiellement de :

- Résultats antérieurs non distribués,
- Réserves d'investissement,
- Réserve légale,
- Réserves résultant des retraitements IFRS,

• Dividende par action

L'exercice 2013 n'a pas connu de distribution de dividendes.

P.b- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques comptabilisées comprennent exclusivement des provisions pour litiges qui répondent aux critères requis par la norme IAS 37, à savoir :

- Obligation actuelle : Il s'agit de litiges portés devant la justice;
- Probabilité de sortie de ressources : L'extinction de ces obligations nécessite une sortie de ressources;
- Estimation fiable : Le service comptable obtient du service juridique la meilleure estimation de la sortie de ressources.

Nature	En MMAD			
	31.12.2012	Dotations	Reprises	31.12.2013
Provisions pour litige	14	7	9	13



La société procède à la reprise des provisions pour litige dans les cas suivants :

- Dénouement du litige,
- Réévaluation à la baisse de la provision déjà constituée suite à l'évolution du dossier.

Lesdites provisions ne sont pas actualisées vu la difficulté d'avoir un échéancier fiable du dénouement des contentieux.

Les provisions pour arrêts généraux des unités, constituées en normes marocaines, sont reprises en normes IFRS.

P.c- ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU PERSONNEL

En MMAD	Montant
Montant (Provisions) au 1er janvier 2013	552
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	44
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-10
Variation de périmètre	
Business combination (seulement si significatif)	
Ecart de conversion	
OCI	-105
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2013	481

La provision pour fonds d'ancienneté comptabilisée en normes locales n'est pas calculée conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Cette provision est reprise en normes IFRS. Le montant de la provision pour fonds d'ancienneté au titre de l'année 2013 est de 23 MMAD.

P.d- DETTES COURANTES ET NON COURANTES

- Analyse par échéance des dettes :

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	10 607	8 526	1 964	118
Emprunts obligataires	800		800	
Autres dettes financières	9 807	8 526	1 164	118
COURANTES	13 563	13 563		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 242	13 242		
Clients créditeurs, avances acomptes	21	21		
Personnel	25	25		
Organismes sociaux	22	22		
Etat	77	77		
Compte d'associés	-	-		
Autres créanciers	69	69		
Comptes de régularisation - Passif	107	107		

- Emprunt obligataire :

Au cours de l'exercice 2008, la société a fait appel à l'épargne publique en procédant à l'émission d'un emprunt obligataire, destiné au financement du projet UPGRADE, de l'ordre de 800.000 MMAD remboursable in fine en 2015. L'emprunt est comptabilisé à sa valeur nominale vu le caractère insignifiant des frais d'émission. Ces derniers sont incorporés dans le coût du projet UPGRADE selon les dispositions de la norme IAS 23.

P.e- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Le détail des dettes envers les établissements de crédit peut être présenté ainsi :

Eléments	31.12.2013	En MMAD
Crédits d'escompte	429	1 104
Crédit de trésorerie	7 938	7 752
Banques (solde créditeur)	4 180	2 907
TOTAL	12 547	11 763

NOTE 8- PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées au cours de l'exercice 2013 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

- Bilan :

Eléments	En MMAD
ACTIF	Déc.-2013
Clients	115
Autres débiteurs	216
PASSIF	
Fournisseurs	3
Autres créditeurs	

- Compte de résultat :

Eléments	En MMAD
Eléments	Déc.-2013
Produits	432
Charges	120

Les transactions réalisées avec les sociétés intégrées sont éliminées en consolidation et ne sont pas prises en compte dans les transactions énumérées ci-dessus.

Les jetons de présence accordés aux membres des conseils d'administration des sociétés du Groupe sont présentés dans le tableau ci-après :

Eléments	Déc.-2013	En MMAD
Jetons de présence	4	3

NOTE 9: EVENEMENTS POST-CLOTURE ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Evénements Post-Clôture :

Aucun événement post-clôture n'est intervenu après le 31 décembre 2013.

- Engagements hors Bilan :

Les engagements hors bilan du groupe sont recensés à chaque date de clôture. Les procédures mises en place par le Groupe permettent de s'assurer qu'aucun engagement significatif n'est omis.

Les engagements hors bilan à fin décembre 2013 sont listés dans le tableau ci-dessous :

LIBELLES	2013	En MMAD
ENGAGEMENTS DONNES		2012
.AVALS ET CAUTIONS		
- DOUANES	12 013	12 013
- FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	5 520	4 450
- BANQUES	2 731	2 056
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
TOTAL	20 264	18 520
ENGAGEMENTS RECUS		
.AVALS ET CAUTIONS		
- BANQUES	6 334	6 366
. Crédits documentaires	4 245	4 296
. Emprunts		
. Divers (douanes+fournisseurs)	2 089	2 070
- FOURNISSEURS	264	266
- CLIENTS	80	156
AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL	6 678	6 788

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Price Waterhouse
101, Bd. Masira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) Mohammedia

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint, de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

KPMG
40, Bd. D'Anfa
Casablanca - Maroc

PRICEWATERHOUSECOOPERS
SAMIR
Page 2

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse
A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SAMIR au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 28 mars 2014

Price Waterhouse
Mohamed Haddou-Bouazza
Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

KPMG
Mostafa Fraïha
Mostafa Fraïha
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS
101, Boulevard Masira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc
Tél: (33) 21 23 32 42 01 - Fax: (33) 21 23 31 71 88
Tél: (33) 21 23 32 42 01 - Fax: (33) 21 23 31 71 88

La SAMIR est triplement certifiée QSE depuis décembre 2010

